

BULLETIN D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 6/2024

Céréales d'automne

Stades :

Orge : En plaine, de début à pleine floraison. En altitude, début épiaison.

Blé d'automne : En plaine, extension de la gaine à début épiaison pour les parcelles les plus avancées. En altitude, apparition de la dernière feuille.

Régulateur de croissance : Il n'est plus possible d'intervenir sur les blés d'automne après le stade 2 nœuds.

Maladies fongiques : Selon nos observations, la pression des maladies fongiques n'a pas été très forte dans l'orge ce printemps. Dans les blés, la pression septoriose était importante depuis le début des observations et l'est encore actuellement. La rouille jaune a été détectée sur certaines variétés sensibles où le seuil d'intervention est largement dépassé (*fiche techniques Agridea 1.5.4*).

A partir du stade éclatement de la gaine, il n'est plus pertinent d'intervenir contre les maladies foliaires. Dans les blés, il est encore possible de protéger la F1 jusqu'au stade gonflement avec le produit Casac (Tébuconazole + Prothioconazole) ou une SDHI combinée (*voir FT Agridea 2.5.16*).

Criocères : Très peu de larves sont visibles pour le moment. La météo froide de fin avril a certainement empêché l'éclosion d'une partie des oeufs.

Fumure : Il est possible de faire un dernier apport d'azote au plus tard jusqu'à l'ouverture de la gaine pour favoriser la protéine sur un blé de qualité top.

Betterave

Stades : CD 12-14, 2 à 4 feuilles. Attention à maintenir la surveillance des limaces ; elles sont favorisées par les conditions météo actuelles. En cas de besoin d'une seconde application de molluscicide à base de métaldéhyde, un intervalle de 14 jours doit être respecté entre les deux interventions.

Altise : La pression est importante ce printemps. Néanmoins, la betterave est rarement mise en péril par ce ravageur, mais elle peut accuser un certain retard de croissance. Le seuil d'intervention au stade 2 à 4 f. est 80% des plantes atteintes et l'application d'un insecticide est soumise à autorisation en PER (voir dernier bulletin).

Jaunisse virale : Nous avons trouvé des pucerons noirs dans toutes les parcelles du réseau d'observation, mais le seuil d'intervention n'a été dépassé nulle part.

Concernant le puceron vert du pêcher qui est le principal vecteur de la jaunisse virale, un seul individu a été détecté dans une parcelle de la vallée de Delémont. Des autorisations de traitement ne sont donc pas encore envisageables.

Fumure : Le solde de la fumure azotée peut être apporté maintenant ou au plus tard jusqu'au stade 6 à 8 feuilles sous une forme rapidement disponible. Un apport trop tardif peut nuire à la teneur en sucre et à l'extractibilité (*voir FT Agridea 3.1.3*).

Désherbage conventionnel : la première application a été faite. La prochaine fenêtre météo permettra d'appliquer le deuxième traitement, c'est-à-dire la base à 3 composants (phenmédiphame, éthofumésate et métamitron) ou Début, avec éventuellement un complément de clopyralide et huile contre les chardons ; les dosages doivent être adaptés en fonction des conditions (*FT Agridea 3.3.3 à 3.3.6*).

Désherbage Conviso : Le premier split à base de Conviso One (0.5 l/ha) + Mero (1 l/ha) doit être effectué entre les stades 2 à 4 feuilles du chénopode blanc, le deuxième split est à appliquer au stade 4 à 6 feuilles de la betterave (*FT 3.3.3*). Si le stade est trop avancé pour le premier split, appliquer la dose complète (1 l/ha) avec Mero. En cas de présence de véronique, compléter avec de la diméthénamide.

Désherbage mécanique : Le stade 4 feuilles est idéal pour un passage d'herse-étrille. Le réglage de l'agressivité doit permettre de déraciner un maximum d'adventices tout en évitant les pertes dans la betterave.

Herbages

La lutte contre les rumex et chardons des champs à l'aide d'un système à détection permet de gagner un temps précieux, d'économiser de l'herbicide et de ménager les bonnes plantes dans les herbages. Pour une meilleure efficacité, il est essentiel de traiter ces adventices séparément. Le rumex doit être traité au stade rosette lorsque la plupart des chardons des champs ne sont qu'à la levée et souvent invisibles pour la machine. Un traitement séparé permet de viser les adventices à leur stade idéal de développement avec l'herbicide adéquat.

Tournesol

Stades : CD 00-14, semis à 4 feuilles. La plupart des parcelles sont semées. Attention à bien contrôler la

présence de limaces pendant la levée.

Désherbage mécanique : Le premier passage d'herse étrille se fait en prélevée. L'interligne peut ensuite être sarclé au stade cotylédons. Ensuite, un second passage d'étrille peut être fait entre 4 et 6 feuilles du tournesol.

Adventices problématiques

Le **bunias d'orient**, plante néophyte envahissante, est une crucifère jaune, souvent visible en bordure de chemin. Il est essentiel d'éliminer les foyers (arrachage et évacuation) afin de freiner la propagation.

Le moment est idéal pour détecter les éventuels foyers de **souchet comestible** dans les cultures de printemps. N'oubliez pas de nous signaler tout cas suspect.

Le **chardon-Marie** est visible dans certaines cultures de betterave. En cas de présence, intervenez avec la pleine dose de clopyralide avec huile ou faites un traitement plante par plante avec glyphosate et mouillant.

Pomme de terre

Stades : CD 10-20, levée à hauteur du poing.

Mildiou : Les premiers foyers ont été annoncés sur le plateau suisse dans des cultures de pommes de terre sous couverture. Avec les conditions actuelles, le risque de propagation est élevé pour autant que le

feuillage soit présent. La situation en Suisse est consultable sur [PhytoPRE](#). Vérifiez la sensibilité des variétés et prévoyez une intervention avec un fongicide à action translaminaire, en fonction des conditions, dès que les fânes se touchent sur la ligne.

Agriculture biologique : Les traitements au cuivre sont autorisés dans la mesure où la dose totale ne dépasse pas 4 kg/ha de cuivre par an.

Ravageurs : Les conditions humides sont favorables au vers fil de fer.

Maïs

Stades : CD 00-12, semis à 2 feuilles. Les semis de la première dizaine d'avril sont réussis malgré la période de froid qu'ils ont traversée. Certains semis sont encore à faire.

Désherbage : Sur une parcelle sans problème, une stratégie avec un passage au stade 4 feuilles suffira. En cas de levée échelonnée des adventices, il faudra prévoir une première application d'herbicide à action racinaire au stade levée à une feuilles du maïs, puis une seconde application au stade 6 ou 8 feuilles avec une sulfonylurée ou tricétone combinée (*voir FT Agridea 5.3.3-4 et 5.3.7-9*).

Station phytosanitaire cantonale

P.P. A
2852 Courtételle
Poste CH SA